

**AÉROPORTS DE MONTREAL ANNONCE UNE AUGMENTATION
DES FRAIS D'AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES**

Montréal, le 29 janvier 2010 – Aéroports de Montréal (ADM) a annoncé aujourd'hui une majoration des frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) pour les passagers en partance de l'aéroport Montréal-Trudeau, de 20 \$ à 25 \$ par passager, à compter du 1er avril 2010.

« Cette augmentation se justifie essentiellement par les améliorations majeures qui ont été effectuées à l'aéroport Montréal-Trudeau au cours des dernières années, que nous avons financées en grande partie en émettant des obligations à long terme sur lesquelles nous devons maintenant payer des intérêts chaque année, a déclaré le président-directeur général James C. Cherry.

« À compter de 2010, de poursuivre M. Cherry, nous nous attendons de plus à une diminution des nos fonds autogénérés en raison d'une hausse majeure du loyer payé à Transports Canada et des taxes versées à la Ville de Montréal. En vertu d'une nouvelle méthode de calcul décrétée par le gouvernement du Canada, notre loyer annuel passera, selon nos prévisions, de 21,6 M\$ en 2009 à plus de 45,3 M\$ en 2014. Nos taxes municipales, elles, passeront de 36,7 M\$ en 2009 à 46,1 M\$ en 2014, soit 9,4 M\$ de plus. De fait, l'augmentation des FAA ne compensera même pas en totalité la hausse du loyer et des taxes municipales. »

Le dirigeant d'ADM a ajouté que d'importants travaux restent à compléter à Montréal-Trudeau, dont le réaménagement de l'ancien secteur des départs vers les États-Unis, la reconfiguration du réseau routier en façade de l'aérogare et le prolongement éventuel de la jetée internationale en réponse à la croissance du trafic. De plus, la Société doit payer sa part pour le réaménagement de l'échangeur Dorval et pour l'avancement du projet de navette ferroviaire entre l'aéroport et le centre-ville.

Le produit net des FAA est employé exclusivement pour financer les investissements dans les aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Depuis l'instauration des FAA en novembre 1997 jusqu'au 31 décembre 2009, Aéroports de Montréal a investi plus de 1,8 milliard de dollars dans ses infrastructures aéroportuaires, dont seulement 740 millions ont été financés par les revenus de FAA. La différence a été comblée par la dette à long terme et par les fonds générés par les opérations aéroportuaires. Actuellement la dette à long terme d'ADM s'élève à 1,4 milliard de dollars et les intérêts sur la dette s'élèvent à plus de 86 millions de dollars annuellement.

Par ailleurs, il est important de souligner que les administrations aéroportuaires canadiennes ne reçoivent aucune subvention gouvernementale pour les améliorations aéroportuaires. Ayant le statut d'organisme sans but lucratif, ces organismes sans capital-actions réinvestissent entièrement tout excédent d'exploitation dans l'entreprise.

À propos d'Aéroports de Montréal

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel, depuis 1992. La Société emploie 600 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires et au siège social.

(30)

Source : Christiane Beaulieu

Vice-présidente, Affaires publiques et communications